

**LA VILLE DE THEOULE-SUR-MER (1 500 habitants - Alpes Maritimes – 110 agents)**  
**(1 500 habitants surclassée 10 000 à 20 000 habitants- Alpes Maritimes)**  
**Membre de la Communauté d'Agglomération du Pays de Lérins**  
**recrute par voie statutaire ou à défaut contractuelle**

**UN AUXILIAIRE DE PUERICULTURE EN MULTI-ACCUEIL (H/F)**

Titulaire d'un grade du cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture territoriaux.

**Poste à pourvoir le 26/08/2024**

Sous l'autorité hiérarchique de la responsable de la structure multi-accueil « Aurélia » disposant d'une capacité d'accueil de 24 places et au sein d'une équipe de 10 agents, vous participez à l'accueil et à l'organisation des activités qui contribuent au développement des jeunes enfants dans le cadre du projet éducatif de la structure.

ACTIVITES PRINCIPALES :

*1) Accueillir et prendre en charge les enfants individuellement et en groupe, les accompagner vers l'autonomie en garantissant leur sécurité :*

- accueillir les enfants et accompagner leurs familles,
- informer du déroulement de la journée de l'enfant de manière à assurer une continuité dans la satisfaction des besoins de l'enfant,
- assurer les soins adaptés afin de répondre aux besoins fondamentaux : hygiène, alimentation et sommeil,
- favoriser le bien-être et l'éveil des enfants sur le plan psychomoteur, éducatif, affectif et relationnel,
- proposer des activités d'éveil, individuelles et collectives adaptées à l'âge de l'enfant en concertation avec l'équipe.

*2) Participer au projet d'établissement et aux événements de la structure :*

- Participer aux journées/sorties pédagogiques, aux réunions d'équipes et avec les parents,
- Collaborer avec l'ensemble de l'équipe pour l'organisation des services,
- Participer aux décisions concernant les achats et les besoins de la structure,
- Participer à l'élaboration, à la réflexion et à l'évolution du projet d'établissement,
- S'investir dans les projets petite enfance de la ville.

*3) Participer aux tâches courantes de l'établissement :*

- Entretien et désinfecter les espaces de vie et le matériel : mettre en œuvre les consignes de sécurité et d'hygiène, assurer l'hygiène, l'entretien des espaces de vie et la désinfection du matériel, suivre le stock des produits d'entretien.
- Participer à la préparation et à la prise de repas des enfants.
- Ouvrir et fermer l'établissement en fonction du planning.

PROFIL ET APTITUDES REQUISES

- Titulaire du diplôme d'auxiliaire de puériculture,
- Expérience sur un poste similaire exigée,
- Connaître les besoins fondamentaux des enfants,
- Maintenir et améliorer ses connaissances par la formation continue,
- Savoir remettre en question ses pratiques professionnelles,
- Capacité à s'investir dans le projet de la structure,
- Capacité à travailler en équipe et à assurer une bonne communication au sein de l'équipe.

REMUNERATION ET AUTRES CONDITIONS D'EMPLOI

Poste à temps complet sur 4 jours par semaine, selon planning de travail avec des amplitudes horaires allant de 8h à 18h et des contraintes d'ouverture ou de fermeture durant lesquelles la personne est responsable du service.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire selon qualifications et expériences + prime de fin d'année

Adhésion possible au Comité des œuvres sociales du personnel

Repas fournis gratuitement

CANDIDATURE A ADRESSER (lettre de motivation accompagnée d'un C.V. détaillé + photo, copie des diplômes, trois dernières évaluations professionnelles) à Monsieur Le Maire de Théoule-sur-Mer, 1 Place Général Bertrand - BP 40001, 06591 Théoule sur Mer Cedex Ou par mail à [rh@ville-theoulesurmer.fr](mailto:rh@ville-theoulesurmer.fr)

Date limite des candidatures : **10/06/2024**